

L'ASSOCIATION DES MAIRES A TENU SON ASSEMBL

Cela a été l'occasion de remettre au Préfet "Le manifeste de l'association du Gers en faveur de la prise en compte de l'hyper-ruralité"



L'ASSOCIATION DES MAIRES A TENU SON ASSEMBL

Samedi 3 octobre en matinée 209 maires et présidents d'intercommunalités ce sont réunis au lycée Pardailhan pour tenir leur assemblée générale sous la présidence d'Aymeri de Montesquiou.

Alain Broseta



Il s'agissait dans un premier temps de prendre connaissance des bilans d'activités que commenta le secrétaire général, Alain Broseta, et des bilans financiers énoncés par le trésorier, Alain Sancerry, et l'expert comptable, Isabelle Castéran. Puis, Aymeri de Montesquiou conclura cette première partie de l'assemblée générale par son rapport moral.

Aymeri de Montesquiou



Avant de donner son ressenti sur la politique gouvernementale qui impacte sur la vie des communes rurales, le Président n'hésita pas d'aborder l'affaire judiciaire qui le concerne et qui lui a coûté sa place de sénateur. « Je suis profondément blessé, avoue-t-il, et je trouve le procédé honteux sur la décision prise à mon sujet ». Il affirme à haute voix qu'aucune commission ne lui a été versée lors de la vente des hélicoptères au Kazakhstan. Et de produire une lettre de Marwin Lahoud, président d'Air Group, sur laquelle il est mentionné qu'il n'a perçu aucun versement à quelque titre que ce soit. Il conclura en ces termes : « D'Artagnan gagne toujours ».

Ensuite Aymeri de Montesquiou souligna son intérêt sur les Communautés de communes car selon lui « l'union fait la force » et « cette collectivité est indispensable car elle crée une certaine solidarité ». Par contre il s'insurge sur le découpage des nouvelles Régions « où nous n'avons pas été consultés » et dénonce « que l'on privilégie les métropoles, cela nous donne, regrette-t-il, un sentiment d'abandon alors que pourtant nous sommes une richesse pour notre pays ».

Franck Montaugé



Cette assemblée générale a été aussi l'occasion de dévoiler au Préfet du Gers, « Le manifeste de l'association des maires et présidents d'intercommunalités du Gers en faveur de la prise en compte de l'hyper-ruralité ». Un document que le sénateur-maire, Franck Montaugé, énonça en précisant les différents domaines qui ont motivés la réalisation du manifeste : « La réforme de la taxe professionnelle », « la baisse des dotations de l'Etat », « moins de présence de l'Etat sur le territoire national donnant aux citoyens des zones rurales un sentiment d'abandon ». Par contre « le bloc communal a été mis à contribution pour organiser et financer des dispositifs comme les nouveaux rythmes scolaires », et « les lois MAPTAM et NOTRe ont rebattu les cartes de la répartition des responsabilités entre collectivités. On peut craindre pour le bloc communal un moindre niveau de subventionnement ». « Dans ce contexte général, les territoires ruraux comme le Gers et ceux de très faible densité d'habitat dit hyper-ruraux comme certaines parties du Gers doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part de l'Etat ». Ce qui amène Franck Montaugé à demander « des mesures immédiates » par une loi de programmation pour le développement des territoires ruraux et hyper-ruraux ».

Préfet, Pierre Ory



De son côté le Préfet, Pierre Ory, rassura les maires en précisant « que la loi NOTRe ne remet pas en cause l'existence des communes » et qu'au niveau des dotations l'Etat son désengagement n'est pas aussi important qu'on veut bien le dire. Il rappelle aussi qu'il dispose d'une enveloppe de 9M€ dans le cadre de la dotation d'équipements des territoires ruraux, DETR.



209 élus ont assisté à l'assemblée générale.